



ARRÊT DU SERVICE CYCLENVILLE

17/12/2021

Dans le cadre du premier Plan Climat Energie Territorial, les élus du Grand Dax avaient choisi de mettre en place sur le territoire un dispositif de vélos partagés. Le dispositif Cyclenville, en service depuis le 20 juin 2015 a fait l'objet de 5 700 prêts de vélos par an en moyenne, soit 18 usages/jour pour 82 vélos sur 15 stations.

LES LIMITES D'UN SYSTÈME DEVENU OBSOLÈTE

Cyclenville est un service gratuit de location de vélo. Les emprunts de vélo peuvent se faire soit à la journée soit du samedi matin au lundi matin depuis l'une des 15 stations bénévoles que compte le réseau via l'application cyclenville.fr.

Cependant, ce dispositif connaît une faible fréquentation due à un certain nombre de dysfonctionnements tels que :

- **L'absence d'un service continu 24h/24 :**

En effet, l'utilisateur est contraint de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des stations pour pouvoir emprunter ou ramener un vélo.

- **L'obligation de ramener le vélo à la station de départ, ce qui crée une insuffisante souplesse d'utilisation**

Ce parc de plus de 80 vélos arrive aujourd'hui en fin de vie ; les vélos sont anciens, lourds et leur système de gestion informatique, suivi par un prestataire extérieur, n'est plus adapté aux dernières évolutions.

Au fil du temps, ce service est devenu trop « rigide » et ne répond plus efficacement aux besoins des usagers (habitants, curistes, touristes...).

Initialement ce projet coûtait 30 000 €/an ttc à la collectivité pour être ramené à 12 500 € ttc suite à des négociations avec le prestataire.

UN CONTRAT QUI PREND FIN AU 31/12/2021

Alors que le contrat avec le prestataire Cyclocom prend fin au 31/12/2021, qu'en regard à l'obsolescence du système, le Grand Dax souhaite arrêter ce dispositif de vélos gratuits partagés.

Des réflexions autour de la construction de nouvelles pistes cyclables ont débuté pour, à terme, favoriser et promouvoir l'usage du vélo sur l'ensemble du territoire.

Contact presse

Cécile LESGOURGUES

Service communication

cecile.lesgourgues@grand-dax.fr

06.71.13.32.96



Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous avez le droit d'exercer un pouvoir d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour exercer vos droits "informatique et libertés" contactez notre délégué à la protection des données via l'adresse suivante : relais-dpo@grand-dax.fr . Pour connaître vos droits veuillez consulter notre politique de confidentialité

[désinscription](#)